

Vert Sol

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Vert Sol
Usage recommandé	Dégraiseur.
Fabriqué pour	RBD 2000 Inc. 915, Chemin Des Pionniers E RR 1 Cap St-Ignace, Québec, G0R-1H0 (418) 246-3493
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage :

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : Vert Sol - Ver. 1

Date de préparation : le 02 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée :

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	3-7	Sans Objet	Sans Objet
C12-15, Alcool ethoxylé	68131-39-5	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	68439-46-3	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Tetrasodium ethylenediaminetetraacetate	64-02-8	0.5-1.5	Sans Objet	Sans Objet
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1-5	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins****Inhalation**

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

Contact avec la peau

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de

Identificateur du produit : Vert Sol - Ver. 1

Date de préparation : le 02 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée :

sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, résistants à la corrosion.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Utiliser des outils et de l'équipement résistants à la corrosion. Voir la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour vérifier si les matériaux conviennent. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Isoler et purger l'équipement, la tuyauterie ou les récipients avant l'entretien ou la réparation. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Prévoir un accès facile à l'équipement de protection respiratoire pour l'évacuation d'urgence, en cas de fuite ou de déversement. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Vert.
Odeur	Fruitée
pH	13.58

Identificateur du produit : Vert Sol - Ver. 1
Date de préparation : le 02 mars, 2018
Date de la plus récente version révisée :

Autres informations

État physique

Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Conditions acides (pH bas), congélation, chaleur, température accrue.

Conditions à éviter

Hautes températures. Chaleur. Exposition prolongée à de hautes températures. Congélation. Conditions acides (pH bas).

Matériaux incompatibles

Acides organiques (p. ex. acide acétique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique), agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Tetrasodium ethylenediaminetetraacetate		3030 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (lapin)
Sodium Metasilicate	2.06 mg/kg (rat)	857 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (rat)
C12-15, Alcool ethoxylé		2000 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids		3000 mg/kg (lapin)	2000 mg/kg (rat)
Diethylene glycol monobutyl ether		5000 mg/kg (rat)	2764 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = 16300.3 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 23680 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Identificateur du produit : Vert Sol - Ver. 1

Date de préparation : le 02 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Sodium Metasilicate	2320 (96 heures)			
C12-15, Alcool ethoxylé	5-10 (96 heures)	5-10 (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		10-100 (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	5-10 mg/L (96 heures)	5-10 mg/L (48 heures)		10-100 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)
Diethylene glycol monobutyl ether	2400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 48 heures; statique)	100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, , N.S.A.BASIQUE (Métasilicate de sodium)	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Identificateur du produit : Vert Sol - Ver. 1
Date de préparation : le 02 mars, 2018
Date de la plus récente version révisée :

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 02 mars, 2018

Signification des CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

abréviations LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Références Fiches signalétiques des fournisseurs,

<https://echa.europa.eu/fr/>

<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Autres informations Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Identificateur du produit : Vert Sol - Ver. 1

Date de préparation : le 02 mars, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06